

CHALLES

Sarthe, canton et arrond. du Mans, 1 013 hab.

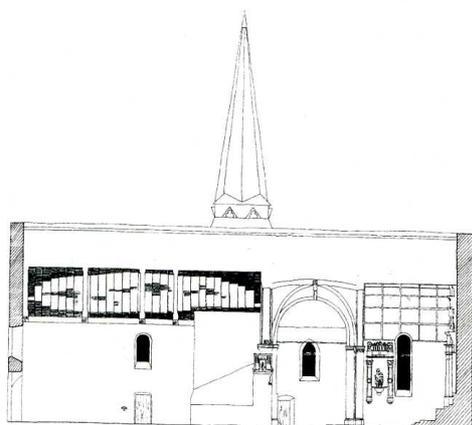
Église Saint-Laurent. Challes dépendait avant 1789 du doyenné et de l'archidiaconé de Montfort-le-Rotrou. Le village est mentionné dans un texte du IX^e s. (*Calla*) tandis que l'église est citée pour la première fois dans un texte de 1103. L'édifice en forme de croix latine, avec transept et chevet plat possède un clocher de section carrée qui semble dater de la fin du XIV^e ou du commencement du XV^e siècle. Ce dernier est situé à l'angle du mur nord de la nef et du transept. Il porte une flèche de charpente. L'église romane était construite en

Challes (Sarthe), église
Saint-Laurent.

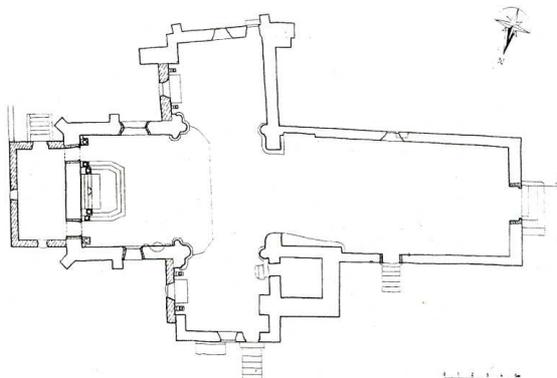
1. Vue du nord avant travaux.
2. Coupe longitudinale et plan,
éch. 0,01, relevé J.-P. Grenier,
dessin D. Beauvalet, avril 1991.

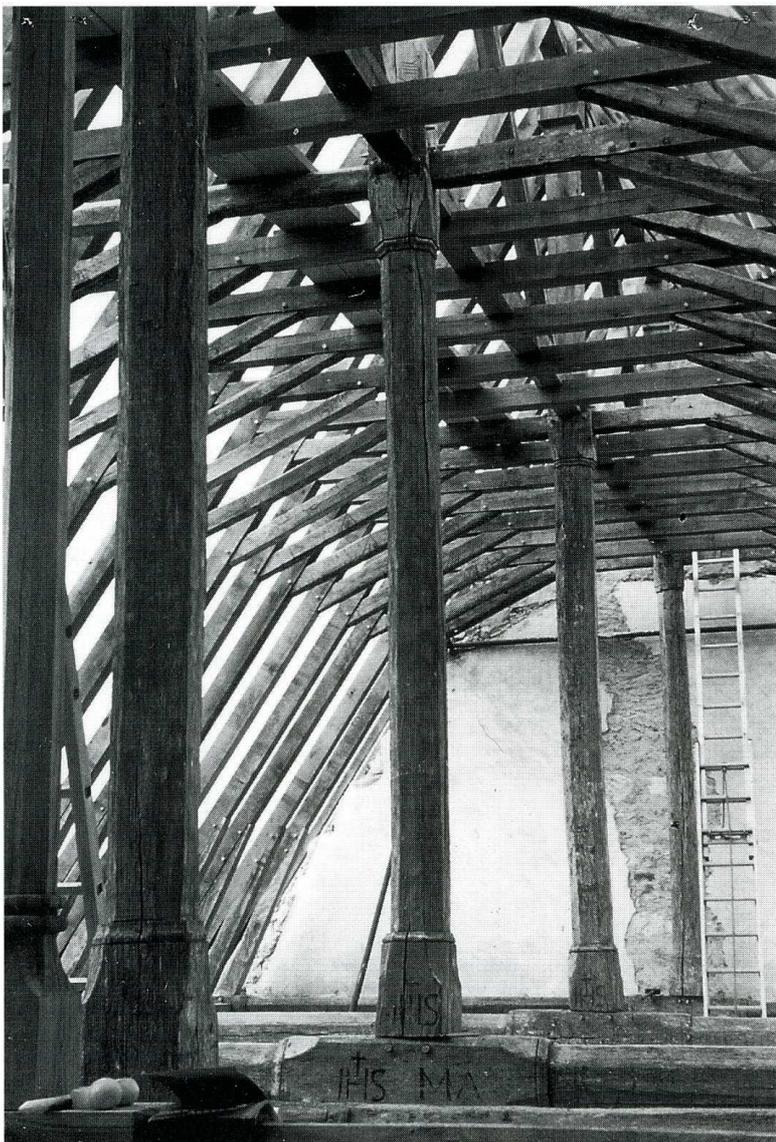


1

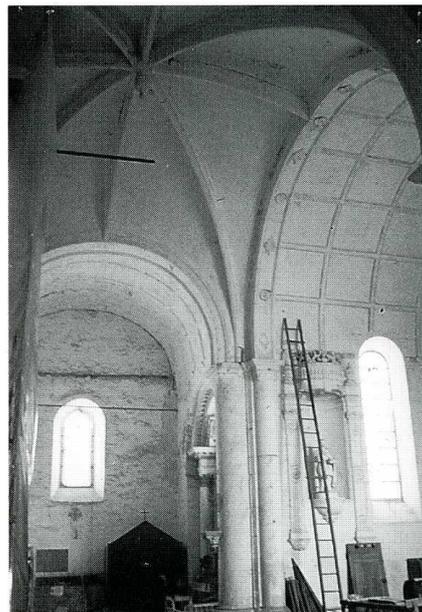


2





3



4



5

Challes (Sarthe),
église Saint-Laurent.
3. La charpente en cours de
restauration.
4. Le transept nord pendant les
travaux.
5. Pignon du chœur et peinture
en grisailles.

petit appareil de pierres cubiques de roussard dont il demeure des éléments dans le mur nord de la nef. Il semble d'après les fouilles conduites au siècle dernier qu'elle possédait une abside en cul-de-four et un transept avec deux absidioles orientées. L'édifice fut largement reconstruit et agrandi au XVI^e s. en moellons avec angles appareillés et façades enduites. La reconstruction commença par le chœur qui se compose d'une seule travée de sept mètres sur huit mètres et se termine par un mur droit. Il est couvert d'une voûte en berceau ornée de caissons. Ce chœur était primitivement éclairé par trois fenêtres plein-cintre, l'une à l'est, les deux autres au nord et au sud. Celle du chevet fut masquée par le retable placé au XVII^e siècle. Au sud subsistent une niche surmontée d'un baldaquin en pierre, qui avant 1789 abritait la statue de saint

Christophe et une piscine partiellement murée surmontée d'une coquille. Le transept a été construit dans la même campagne que le chœur, la croisée est voûtée sur croisée d'ogives. La reconstruction de la nef fit l'objet d'un marché (3 avril 1643). La nef est éclairée par deux fenêtres. Dans le mur nord, une porte est surmontée d'une niche analogue à celle du chœur, à sa gauche se trouve une sorte d'enfeu avec une épitaphe datée de 1540. Dans la partie supérieure de la nef, des peintures découvertes à la fin du XIX^e s. représentent des scènes de la vie de saint Martin, saint Mammès et saint Hubert ainsi que les Dix Commandements sur les Tables de la Loi. La façade principale fut consolidée en 1772 et 1776 par des chaînages. Le retable du chœur fut commandé en 1671 : sa construction achevée en 1677 est datée par une inscription. Les deux portes latérales, qui donnent accès à la partie arrière du retable, sont surmontées de deux niches abritant une statue de saint Sébastien et une de saint Laurent. L'autel actuel, parfaitement documenté par les textes, date de 1760 ; il est l'œuvre du sculpteur Lebrun. On sait qu'il fut peint et doré en 1785 et 1786. Au-dessus de l'autel *l'Adoration des Bergers* est du XVII^e siècle. Une campagne de consolidation a été conduite sur l'ensemble de l'édifice. Elle portait principalement sur la charpente, la couverture et la reprise des arases des maçonneries. La Sauvegarde de l'Art Français a accordé une subvention de 200 000 F en 1995. Pendant l'exécution de ces travaux, une peinture décorative en grisailles a été mise au jour sur le mur-pignon du chevet. On peut la dater de la fin du XVI^e ou du début du XVII^e siècle. La construction de la sacristie au XVIII^e s. a entraîné sa disparition en partie basse tandis que la partie haute était dissimulée sous un enduit.

L. Froger, « Challes », Notice dactylographiée dans le dossier de recensement pour l'inscription à l'Inventaire supplémentaire, Direction du patrimoine, Documentation-Immeubles. E. Vallée et R. Latouche, *Dictionnaire topographique de la Sarthe*, t. I, Paris, 1950, p. 185.

F. B.



Challes (Sarthe), église Saint-Laurent.
Façade nord après travaux.